



GUIDE D'UTILISATEUR

DECLARATIION ANNUELLE

DES REVENUS DES PARTICULIERS

2024



MINISTÈRE DES FINANCES | MINISTRY OF FINANCE

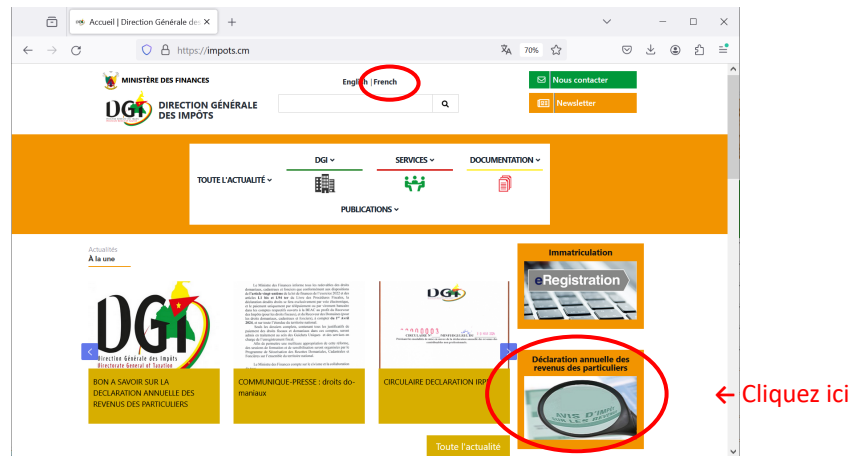
Veillez suivre les étapes suivantes afin de déposer votre déclaration annuelle des revenus de l'exercice 2023.

I. ACCÉDER À LA PLATEFORME VIA LE SITE WEB

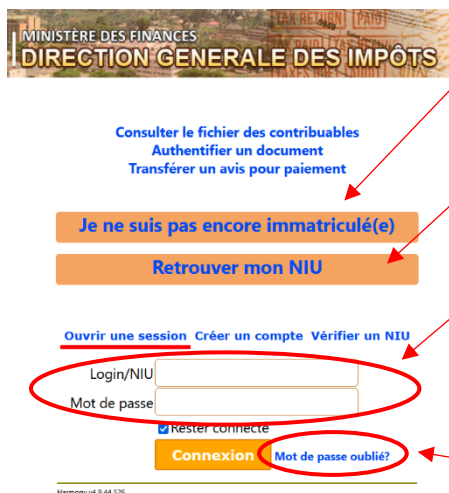
- 1) Accédez au site web de la DGI Cameroun en tapant l'adresse suivante dans la barre d'adresse de votre navigateur :

www.impots.cm

- 2) Une fois le site entièrement chargé, faites défiler la page vers le bas et localisez le menu « Déclaration annuelle des revenus des particuliers » sur la barre latérale droite, comme le montre l'image ci-dessous.



Vous arrivez sur la page de connexion ci-dessous. Choisissez votre cas pour continuer :



- 1) Si vous n'êtes pas encore immatriculé(e) (c'est-à-dire que vous ne disposez pas de NIU), cliquez ici et continuez avec la procédure décrite à la **section II**.
- 2) Si vous avez un NIU, mais vous ne vous rappelez pas de votre NIU, cliquez ici et continuez avec la procédure décrite à la **section III**.
- 3) Si vous connaissez votre NIU, renseignez votre identifiant (NIU) et votre mot de passe ici (si vous vous connectez pour la première fois, le mot de passe par défaut c'est quatre zéros, soit 0000) ; cliquez sur « Connexion » et continuez avec la procédure décrite à la **section IV**.
- 4) Si vous connaissez votre NIU, mais vous avez oublié votre mot de passe, cliquez sur « Mot de passe oublié ? » et continuez avec la procédure de récupération.

II. S'IMMATRICULER

Pour télédéclarer, le contribuable doit être immatriculé au préalable, disposer d'un Numéro d'Identifiant Unique (NIU) et d'un compte fiscal. La procédure d'immatriculation s'effectue en ligne à travers le portail web de la DGI. Pour y parvenir :

- 1) Après avoir cliqué sur le bouton « Je ne suis pas encore immatriculé(e) », cochez les cases : « Je suis une personne physique » et « je certifie avoir pris connaissance des dispositions légales ci-dessus » et cliquez sur le bouton « Continuer ».

MINISTÈRE DES FINANCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES IMPÔTS

Enregistrement d'un identifiant fiscal

Avant de poursuivre, b

1/ Décret N° 2012/3731 du 13 novembre 2012 :
Sans préjudice de poursuites pénales pour fraude fiscale, donne lieu à une amende de FCFA 1 000 000 par opération, l'utilisation frauduleuse d'un numéro identifiant fiscal ou comportant des indications erronées.

2/ Loi des finances 2020, Article L104 bis :
Une amende forfaitaire pouvant aller jusqu'à FCFA 100 000 000 est appliquée à toute personne ayant frauduleusement facilité, procédé ou tenté de procéder à l'accomplissement d'une obligation fiscale ou l'obtention de documents fiscaux en ligne.

Je suis une personne physique
 Je suis une personne morale (société, Organisme...)
 Je certifie avoir pris connaissance des dispositions légales ci-dessus

[Continuer](#) [Page de connexion](#)

- 2) Renseignez le formulaire d'immatriculation (tous les champs marqués par une étoile rouge sont obligatoires), cocher la case « Je certifie exactes les informations saisies », choisissez un mot de passe, confirmez-le et cliquez sur le bouton « Envoyer ». Le système génère votre numéro d'identifiant unique (NIU).

Enregistrement d'un identifiant fiscal - Personne physique
(Assurez-vous de disposer des fichiers au format image de votre document d'identification)

Nom, Prénom, Date de naissance, Lieu de naissance, Nom de la mère, Prénom de la mère, Nom du père, Prénom du père, Sexe, Etat civil, Régime fiscal, Activité déclarée

Pays: Cameroun, Ville, Quartier, Lieu-dit, Commune, Unité de gestion, Adresse, N° abonnement eau, N° abonnement électricité, Email, Tel: 00237

Je certifie exactes les informations saisies

[Envoyer](#)

Compte de télé-déclaration (optionnel)
Mot de passe, Confirmation

[Page de connexion](#)

Cliquez ici

↑
Choisissez un mot de passe ici et confirmez-le

NB. Notez bien le mot de passe choisi, car c'est avec cela que vous allez désormais accéder à votre compte.

- 3) Vous êtes dans votre compte fiscal et pouvez poursuivre avec votre déclaration suivant la procédure décrite à la section IV.

III. RETROUVER SON NIU

- 1) Pour retrouver votre NIU, cliquez sur « Retrouver mon NIU », renseignez dans les espaces indiqués qui s'affichent comme ci-dessous, votre nom et votre date de naissance exactement comme sur vos pièces d'identité et cliquez sur « **Rechercher** ».



 **Recherche d'une immatriculation**
Saisissez votre nom exact et votre date de naissance puis cliquez sur le bouton

Nom/Raison sociale *

Date de naissance/Création  *

[Rechercher](#) [Page de connexion](#)

- 2) Copiez le NIU qui sera affiché et retournez à la page de connexion. Continuez selon le cas 3 avec la **section IV**.

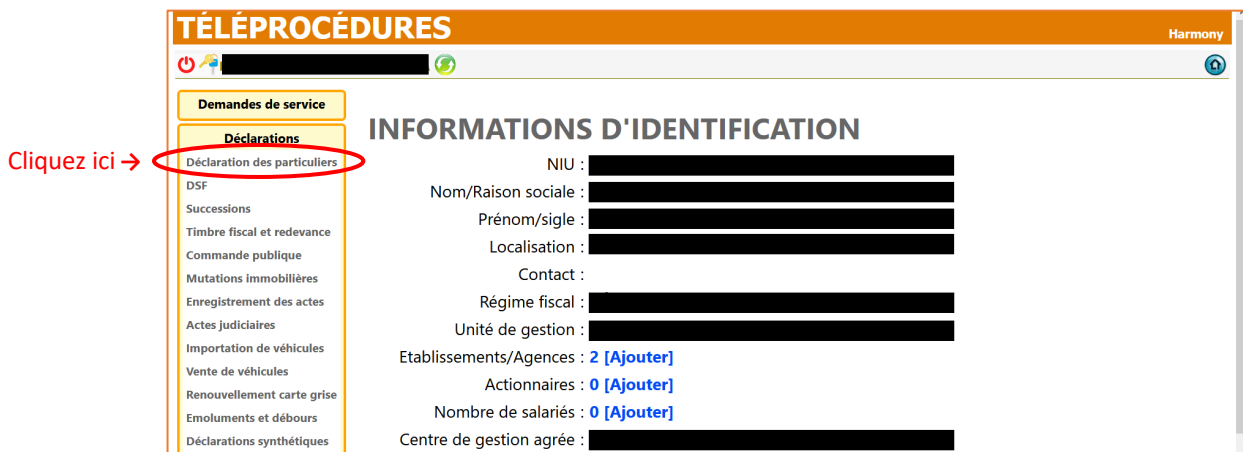
IV. CONNEXION A VOTRE COMPTE FISCAL

- 1) Si vous vous connecté pour la première fois, vous arrivez d'abord sur la page ci-dessous, où vous devez renseigner votre phrase de sécurité de minimum 50 caractères (espace compris). Cette phrase vous permet de débloquent votre compte dans le futur en cas d'oubli de votre mot de passe. Cliquez sur « **Enregistrer/Save** ».

NB : Notez cette phrase de sécurité et conservez la bien.



- 2) Ensuite, vous arrivez sur votre compte fiscal (profile contribuable). Veuillez cliquer sur « **Déclaration des particuliers** » dans la barre latérale gauche pour accéder au formulaire de déclaration.



Cliquez ici →

TÉLÉPROCÉDURES Harmony

Demandes de service

Déclarations

- Déclaration des particuliers
- DSF
- Successions
- Timbre fiscal et redevance
- Commande publique
- Mutations immobilières
- Enregistrement des actes
- Actes judiciaires
- Importation de véhicules
- Vente de véhicules
- Renouvellement carte grise
- Emoluments et débours
- Déclarations synthétiques

INFORMATIONS D'IDENTIFICATION

NIU : [REDACTED]

Nom/Raison sociale : [REDACTED]

Prénom/sigle : [REDACTED]

Localisation : [REDACTED]

Contact : [REDACTED]

Régime fiscal : [REDACTED]

Unité de gestion : [REDACTED]

Etablissements/Agences : 2 [\[Ajouter\]](#)

Actionnaires : 0 [\[Ajouter\]](#)

Nombre de salariés : 0 [\[Ajouter\]](#)

Centre de gestion agréé : [REDACTED]

V. OUVRIR LA DÉCLARATION

- 1) Vérifiez que la bonne année est sélectionnée et cliquez sur « **Dec. Particuliers** ». Autrement dit, assurez-vous d'avoir bien sélectionné l'année 2024 avant de cliquer sur « **Dec. Particuliers** ».

Les DSF attendues pour l'exercice 2023 se déposent sous l'onglet 2024. Les soldes IS et TVA sont récupérés automatiquement de votre DSF pour votre Avis d'imposition. Renseignez les autres soldes manuellement dans la déclaration de soldes.

← Sélection de l'année

← Cliquez ici pour initier une nouvelle déclaration

Cliquez ici pour ouvrir une déclaration que vous avez déjà commencé ou soumis →

	Raison sociale ↑	Statut	Date d'échéance	Date de début	Dernière Modification	
Ouvrir	DSF Assurance	à compléter	15-03-2024	11-03-2024	25-03-2024	Mise en demeure
Ouvrir	DSF Normal	à compléter	31-03-2024	06-05-2024	06-05-2024	Mise en demeure
Ouvrir	DSF SMT	à compléter	16-05-2024	03-05-2024	03-05-2024	Mise en demeure

- 2) Vous arrivez sur la page d'aperçu de cette déclaration. Pour ouvrir le formulaire à remplir, cliquez sur la barre grise où il est mentionné « **1 - Déclaration annuelle des particuliers** ».

← Choix la langue

← Retourner à la page précédente

Date d'échéance →

↑
Formulaire de déclaration

↑
Une fois la déclaration est complète (vert) le bouton Soumettre s'active.

VI. REMPLIR LE FORMULAIRE DE DÉCLARATION D'IMPÔTS

La déclaration est divisée en onze catégories de revenus. Veuillez remplir les sections qui vous concernent et laisser les autres lorsqu'elles ne vous concernent pas. Les différentes sections sont les suivantes :

- I. Impôt sur les Traitements, Salaires, Pensions et Rentes viagères (TS)
- II. Impôt sur les Revenus de Capitaux Mobiliers (IRCM)
- III. Impôt sur les Revenus fonciers (RF)
- IV. Impôt sur les Bénéfices des activités Artisanales, Industrielles et Commerciales (BAIC)
- V. Impôt sur les Bénéfices Agricoles (BA)
- VI. Impôt sur les Bénéfices des professions Non Commerciales (BNC)
- VII. Impôt sur les Revenus Non Commerciaux (RNC)
- VIII. Impôt sur les revenus perçus de ou obtenus à l'étranger
- IX. Taxe sur la propriété foncière (TPF)
- X. Taxe spéciale sur le revenu (TSR)
- XI. Impôts retenus sur les traitements, salaire, pensions et rentes viagères retenus à la source

Chaque déclaration de catégorie fiscale se com

Les DSF attendues pour l'exercice 2023 se déposent sous l'onglet 2024. Les soldes IS et TVA sont récupérés automatiquement de votre DSF pour votre Avis d'imposition. Renseignez les autres soldes manuellement dans la déclaration de soldes.

	Raison sociale ↑	Statut	Date d'échéance	Date de début	Dernière Modification	
Ouvrir	DSF Assurance	à compléter	15-03-2024	11-03-2024	25-03-2024	Mise en demeure
Ouvrir	DSF Normal	à compléter	31-03-2024	06-05-2024	06-05-2024	Mise en demeure
Ouvrir	DSF SMT	à compléter	16-05-2024	03-05-2024	03-05-2024	Mise en demeure

pose de deux parties.

- Dans la première partie, vous indiquez les revenus que vous avez perçus et, le cas échéant, vous déduisez les charges éligibles.

II- REVENUS DE CAPITALS MOBILIERS (RCM)				
		REVENU BRUT IMPOSABLE	Taux	PRINCIPAL
Revenus des produits des actions, parts de capital et assimilés	L5	0	15%	0
Revenus des obligations	L6	0	15%	0
Revenus des créances, dépôts, cautionnements et comptes courants	L7	0	15%	0

- Dans la deuxième partie, l'impôt dû est déterminé par le système, mais vous avez la possibilité d'indiquer l'impôt que vous avez déjà payé par anticipation ou qui ont déjà fait l'objet de retenue à la source, à travers les acomptes et précomptes ou dans votre DSF (le cas échéant) et ou le montant retenu à la source.

IRCM à payer						
		MONTANT RETENU/DÉJÀ PAYÉ	PRINCIPAL	CAC (10%)	PÉNALITÉS	TOTAL
IRCM dû	L18		0	0	0	0
IRCM retenu à la source	L19	0	0	0		0
IRCM à payer	L20		0	0	0	0

A la fin de la déclaration, vous trouverez un récapitulatif de tous les impôts et taxes à payer, tels qu'ils apparaîtront sur votre avis d'imposition.

XII- RECAPITULATIF				
	PRINCIPAL	CAC	PÉNALITÉS	TOTAL
Crédit de l'exercice précédent	0	0	0	0
I- Impôt sur les Traitements, Salaires, Pensions et Rentes viagères	0			0
II- Impôt sur les Revenus de Capitaux Mobiliers (IRCM)	0	0	0	0
III- Impôt sur les Revenus fonciers (RF)	0	0	0	0
IV- Impôt sur les Bénéfices des activités Artisanales, Industrielles et Commerciales (BAIC)	0	0	0	0
V- Impôt sur les Bénéfices Agricoles (BA)	0	0	0	0
VI- Impôt sur les Bénéfices des professions Non Commerciales et assimilées (BNC)	0	0	0	0
VII- Impôt sur les Revenus Non Commerciaux (RNC)	0	0	0	0
VIII- Impôt sur les revenus perçus de ou obtenus à l'étranger	0		0	0
IX- Taxe foncière	0		0	0
X- Taxe spéciale sur le revenu (TSR)	0		0	0
XI- Impôts retenus sur les traitements, salaire, pensions et rentes viagères	0	0	0	0
SOLDE À PAYER	0	0	0	0
Crédit à reporter sur le prochain exercice	0	0	0	0

Pour terminer, vous ou votre représentant désigné devez certifier que toutes les informations fournies dans le formulaire et ses annexes sont complètes et exactes et que vous avez pris connaissance des conséquences juridiques en cas de toute violation.

La déclaration ne peut être soumise si les deux cases ne sont pas cochées.

CÉRTIFICATION	
Avez-vous un représentant ?	Non
Une amende forfaitaire pouvant aller jusqu'à FCFA 100 millions est appliquée à toute personne ayant frauduleusement facilité, procédé ou tenté de procéder à l'accomplissement d'une obligation fiscale ou l'obtention de documents fiscaux en ligne (Article L. 104 bis).	
Le	1/1/2024
à	EKOUNOU
<input checked="" type="checkbox"/> J'atteste, que toutes les informations fournies dans ce formulaire et ses annexes, le cas échéant, sont complètes et exactes.	
<input checked="" type="checkbox"/> Je certifie avoir pris connaissance des dispositions légales en-dessous.	

A la fin de la page, cliquez sur le bouton "**Enregistrer et compléter**" pour terminer le processus. Vous revenez à l'écran 2 de la section V.

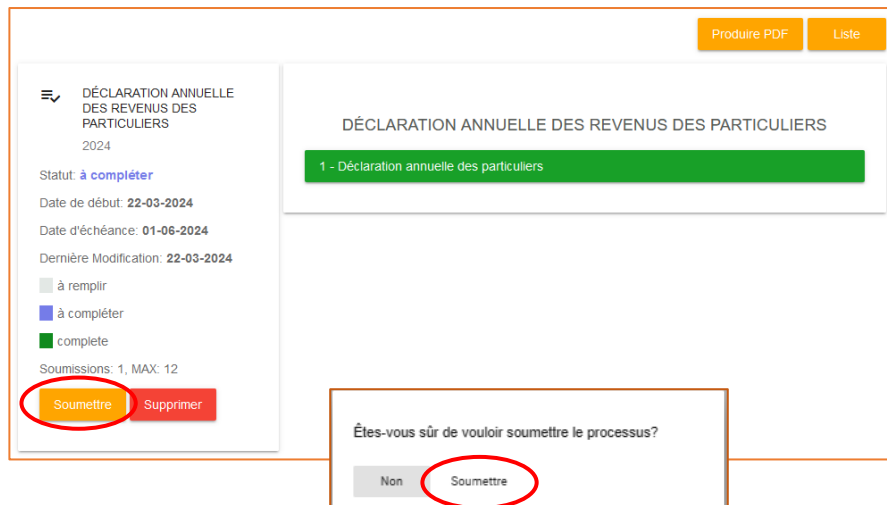
Enregistrer Et Complétez

VII. SOUMETTRE LA DÉCLARATION ANNUELLE

- 1) Vérifiez que la barre est devenue verte. Si elle est encore bleue, cela signifie que vous n'avez pas rempli tous les champs obligatoires. Alors **retournez au formulaire** en cliquant dessus pour compléter les informations manquantes.

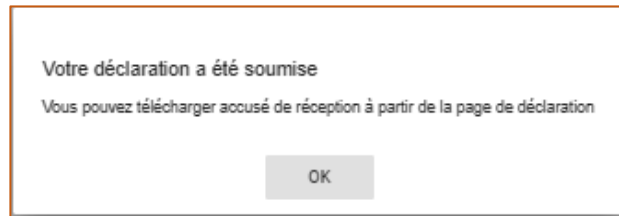


- 2) Pour soumettre votre déclaration quand la bande est devenue verte, cliquez sur le bouton « **Soumettre** » dans la barre latérale gauche qui s'active (devient orange) et confirmez votre choix dans le menu contextuel qui s'ouvre.



NB: Une fois que la déclaration est soumise, vous ne pourrez plus rien changer dans le formulaire.

- 3) Le statut de votre déclaration passe à "Soumis" et vous pouvez maintenant télécharger votre **avis d'imposition** et votre **accusé de réception**. La déclaration peut être également téléchargée sous format PDF.



- 4) Téléchargez et imprimez l'avis d'imposition.

Produire une résumé PDF de votre déclaration → Produire PDF Liste

DÉCLARATION ANNUELLE DES REVENUS DES PARTICULIERS 2024

Accusé de réception → Accusé de réception

Statut: **soumis**

Date de début: 25-02-2024
Date d'échéance: 01-06-2018
Dernière Modification: 25-02-2024

à remplir
à compléter
complete

Soumissions: 9, MAX: 12

Soumettre Supprimer

Avis d'Imposition → Avis d'Imposition

DÉCLARATION ANNUELLE DES REVENUS DES PARTICULIERS

1 - Déclaration annuelle des particuliers

VIII. PAYER SON AVIS D'IMPOSITION

Vous pouvez payer les impôts qui y sont liquidés :

- ✓ soit par virement bancaire ;
- ✓ soit par télépaiement (OTP via <http://www.otp.dgi.cm>);
- ✓ soit par téléphone mobile (Orange via #150*3*4# et MTN via *206*1#) ;
- ✓ soit par versement en espèces dans les établissements de banques ou des établissements financiers habilités.